

# SANTÉ

## Mérite contagieuse équine

Le Docteur Manuel LEGARE, vétérinaire inspecteur, responsable de la gestion du fichier central répertoriant tous les résultats de mérite contagieuse équine (CESAME, services vétérinaires de l'Orne) nous a transmis le bilan des années 2000 et 1999. Ces résultats montrent que l'incidence de la maladie est stable, mais celle-ci reste élevée, ce qui nécessite le maintien des dépistages systématiques.

### CONTRÔLE DE LA MÉRITE CONTAGIEUSE DES ÉQUIDÉS EN 2000.

#### 1. Incidence.

Chevaux : 8 foyers, pour 13 chevaux déclarés infectés (8 mâles, 5 femelles).

Anes : 2 foyers, pour 2 ânes (2 mâles).

#### 2. Dépistage.

Chevaux : 18023 chevaux ont fait l'objet d'au moins un test MCE en 2000, soit

- 4375 étalons, dont 4371 en dépistage (monte publique, export,...) et 19 en police sanitaire (15 successivement pour les deux motifs)

- 13648 juments, dont 13395 en dépistage (monte, export,...) et 260 en police sanitaire (7 successivement pour les deux motifs).

Anes : 48 ânes ont fait l'objet d'au moins un test MCE en 2000, soit

- 31 baudets, dont 31 en dépistage et 2 en police sanitaire (2 pour les deux motifs)

- 17 ânesses, dont 9 en dépistage et 9 en police sanitaire (1 pour les deux motifs).

### PAR COMPARAISON, EN 1999 :

#### 1. Incidence 1999

Chevaux : 10 foyers, pour 14 chevaux différents déclarés infectés (8 mâles, 6 femelles). L'un de étalons ayant été déclaré infecté 2 fois dans l'année, le nombre total de déclarations d'infection

de chevaux est de 15.

Anes : 1 foyer, pour 1 âne (1 mâle).

#### 2. Dépistage 1999

Chevaux : 20922 chevaux ont fait l'objet d'au moins un test MCE en 1999, soit 4593 étalons, dont 4582 en dépistage (monte publique, export,...) et 30 en police sanitaire (19 successivement pour les deux motifs)

16329 juments, dont 15995 en dépistage (monte, export,...) et 343 en police sanitaire (9 successivement pour les deux motifs).

Anes : 54 ânes ont fait l'objet d'au moins un test MCE en 1999, soit

32 baudets, dont 31 en dépistage et 2 en police sanitaire (1 successivement pour les deux motifs)

19 ânesses, dont 17 en dépistage et 2 en police sanitaire.

M LEGARE

## Infestations parasitaires : Prophylaxies sanitaire et médicale

*A la demande du Syndicat des éleveurs de Pur-sang dans le cadre de l'élaboration d'une charte de qualité pour les éleveurs, Cheval top santé, l'AFSSA de Dozulé a rédigé cette note et nous remercions l'auteur et le syndicat des Pur-sang de nous avoir donné l'autorisation de diffusion.*

Vouloir faire de la prévention, c'est mettre en place un ensemble de méthodes (prophylaxie médicale et sanitaire), qui permettent de prévenir l'apparition d'une maladie au sens clinique du terme. Dans le cadre de la prophylaxie parasitaire nous cherchons à abaisser le niveau de contamination parasitaire des sources d'infestations (mères, pâtures et autres lieux de vie des animaux) pour protéger les chevaux et leur permettre de fournir le meilleur d'eux mêmes.

#### ■ Relation Parasites/Cheval

Dans la notion de parasitisme pathogène il faut prendre en compte la notion de population parasitaire. Un seul parasite ne peut entraîner une pathologie (sauf dans certains cas la larve de *Strongylus vulgaris*).

La relation "hôte-parasite" est particulière, l'animal peut vivre en bonne intelligence avec des parasites, à condition que son état de santé soit excellent. Il se crée ainsi un équilibre entre la population parasitaire et son hôte qui, dans de bonnes conditions d'élevage, est favorable au cheval. Si un stress intervient (problème nutritionnel, autres maladies, mise au travail du jeune trop brutalement, ou autre), l'équilibre devient alors favorable aux parasites et au stress vient s'ajouter l'infestation parasitaire qui nuit au développement et aux performances sportives ou physiologiques du cheval.

Le problème du parasitisme se complique du fait que les jeunes, vierges de tout contact avec les parasites, sont élevés avec leurs mères qui, elles, sont contaminées.

#### ■ Les parasites dans le milieu extérieur

Les oeufs ou larves infestants peuvent survivre plusieurs années dans le milieu extérieur.

#### ■ Relation Vermifuges/Parasites

Le nombre de famille de vermifuges est faible.

Le parasite se défend en devenant résistant à ces produits. La résistance est acquise plus rapidement avec les produits de synthèse chimique (type dérivé des imidazoles ou autres) qu'avec les produits de fermentation (famille des lactones macrocycliques) mais elle est possible pour toutes les molécules.

A cette notion, il faut ici ajouter la notion de population résistante, un seul parasite résistant n'est pas suffisant à empêcher l'activité d'un produit de s'exprimer.

#### ■ Relation Parasitisme/Elevage

Dans le domaine de l'élevage du cheval nous avons quelques avantages :

- les animaux vivent dans des pâtures, ce qui dans les bonnes conditions de densité est un facteur défavorable à la rencontre Parasite-Cheval,
- les crottins sont groupés dans les zones de refus (surtout dans les pâtures continues), qui ne sont consommées que dans les cas de surpâturage,

les principaux parasites intestinaux des chevaux ont des cycles longs (4 mois et demi en moyenne pour les petits strongles, six mois et plus pour les grands strongles) et il y a donc peu de cycles au cours d'une année pour un même parasite. En utilisant avec discernement les quelques familles de produits que nous avons à notre disposition, nous devrions pouvoir retarder l'apparition de populations parasitaires résistantes.

La prophylaxie que nous souhaitons mettre en place dans le cadre de CHEVAL-TOP SANTE tient compte de tous ces points.

## PROPHYLAXIE SANITAIRE

Il n'existe pas de produit (comme des désinfectants antibactériens) pour détruire les formes externes des parasites. Seul le jet de vapeur d'eau à 120 °C à la sortie de la lance, sous pression (20 à 30 bars) est efficace pour détruire les formes infestantes des parasites.

### Les œufs de parasite dans le milieu extérieur

Les œufs des vers parasites du tube digestif (petits et grands strongles, ascaris, ténias, oxyures) les plus couramment rencontrés dans l'élevage équin ont un développement rapide, de quelques jours (1 à 4) à quelques semaines dans le milieu extérieur.

Pour devenir infestants, ces œufs ont besoin d'humidité, de température favorable (entre - 4 et 40 °C) et d'oxygène.

Dans nos régions :

- les précipitations sont suffisamment abondantes pour assurer leurs besoins,
- les quelques basses températures enregistrées au cours des hivers peuvent retarder le développement des œufs, mais le froid n'est ni suffisamment intense, ni suffisamment long pour les tuer; dès que les températures sont plus clémentes ce développement reprend.

Lorsque les œufs ont terminé leur évolution (larve infestante incluse dans l'œuf pour *Parascaris equorum*) ou que le développement des larves infestantes est terminé, il n'y a plus aucun échange avec le milieu extérieur, ils ou elles n'ont plus aucun besoin et sont devenu(e)s très résistant(e)s dans nos conditions climatiques, ils ou elles peuvent survivre plusieurs années. Des températures

extrêmes et de la sécheresse pendant plusieurs semaines peuvent détruire ces formes de résistance.

Remarque : Les inondations ne nuisent pas à la survie des larves infestantes, elles sont conservées vivantes en laboratoire en milieu aqueux et cela plusieurs années.

En conclusion le climat de nos régions ne permet pas de détruire les formes parasitaires infestantes présentes dans l'environnement du cheval.

Pour mettre en place une prophylaxie sanitaire, il faut tenir compte de ces données au niveau :

### 1. des boxes :

- enlever régulièrement les crottins (le mieux tous les jours), rajouter de la paille propre,
- chaque semaine vider les boxes et repailler,
- une fois par an, ou plus si les animaux présentent des troubles pathologiques liés aux parasites, il faut vider les boxes de toutes matières végétales et organiques et passer les murs et le sol au jet de vapeur d'eau.
- ne pas oublier toutes les zones de passage des animaux (couloirs, cours, etc)

### 2. des stabulations :

Nettoyage après le départ des animaux

a) le sol est en terre battue

- Vider le fumier au moins tous les 6 mois. Bien enlever tous les déchets végétaux et autres matières organiques. Les murs également doivent être lavés,
- Passer un jet de vapeur d'eau sur les murs et le sol propre,
- Bien laisser sécher le bâtiment avant de repailler,
- Les abreuvoirs et les mangeoires doivent être nettoyés, passés au jet de vapeur d'eau et secs avant d'être remis en place.

b) le sol est en béton :

- Le sol doit être très légèrement en pente pour éviter la formation de flaques d'eau au moment du nettoyage,
- La procédure de nettoyage de la stabulation sera la même que précédemment, mais le jet de vapeur d'eau sera plus efficace sur le sol bétonné que sur la terre battue dans laquelle les formes parasitaires infestantes peuvent s'enfoncer.

### Nettoyage quand les animaux sont dans la stabulation

- Ramasser les crottins une fois par semaine, quand la température est égale ou inférieure à 10 °C, deux à trois fois par semaine lorsque cette température est supérieure à 10 °C; attention l'accumulation du fumier augmente la température,
- Repailler une fois par semaine après le ramassage des crottins,
- Les abreuvoirs, les mangeoires doivent être nettoyés toutes les semaines ou plus si besoin.

Remarque : les box et les stabulations doivent être reliés à un réseau d'évacuation d'eaux usées.

### 3. des paddocks :

Le problème est le même que dans les prairies, il faut ramasser les crottins une fois par semaine, quand la température est égale ou inférieure à 10 °C, deux à trois fois par semaine lorsque cette température est supérieure à 10 °C.

Toutefois, dans les paddocks de détente, il est conseillé de passer une charrue au moins une fois par an pour enfouir les parasites.

### 4. des prairies :

- La solution la meilleure est de ramasser les crottins : quand la température extérieure est inférieure ou égale à 10 °C, ramasser les crottins une fois par semaine, au dessus de cette température deux à trois fois par semaine,
- Quand on fauche les refus, ne pas les broyer ni les disperser, mais les récupérer pour les mettre sur le fumier ou mieux les brûler,
- Si les crottins et les refus fauchés sont ramassés, le hersage de la prairie n'est plus une contre-indication pour le parasitisme,
- La consommation des refus (par les bovins ne diminue pas la contamination des pâtures et des animaux,
- Si dans le haras il y a des problèmes aigus de parasitose, il faut envisager de refaire la prairie en enterrant le plus profondément possible la couche superficielle de la pâture,
- Eliminer les mousses et corriger les sols acides en les amendant pour ne pas entretenir les Oribates, hôtes intermédiaires des ténias équins,

➔ Eliminer l'association "bovin-zone humide-cheval" pour éviter la douve.  
**PROPHYLAXIE MÉDICALE**

La prophylaxie médicale, pour la plupart des maladies infectieuses, est basée sur l'utilisation de vaccin. Dans le domaine de la parasitologie les vaccins n'existent pas. Cette prophylaxie est alors basée sur l'emploi des vermifuges; l'objet n'est pas de traiter les animaux, alors qu'ils présentent des troubles pathologiques liés à la présence de vers intestinaux; nous voulons ici présenter un ensemble de mesures pour éviter le développement d'une trop forte infestation, et prévenir le développement de populations parasitaires résistantes aux vermifuges. Dans le cadre d'une prophylaxie médicale il faut utiliser les vermifuges pour tuer les formes adultes, c'est à dire quand les parasites excrètent des oeufs.

### 1. Faire un bilan du parasitisme présent dans le haras à partir des crottins sur :

- ➔ 5 à 10 chevaux adultes (selon l'effectif du haras),
- ➔ 5 poulains entre 3 et 4 mois (recherche des *Parascaris equorum*).

### 2. Prendre en compte la source de contamination pour :

- ➔ *Parascaris equorum* : les poulains contaminés qui rejettent des oeufs dans les prairies; ces derniers peuvent survivre d'une année sur l'autre,
- ➔ Les autres vers digestifs : les chevaux adultes qui éliminent les oeufs sur la paille des box et dans les prairies.

### 3. Prendre en compte le mode d'action des anthelminthiques :

L'efficacité de ces produits est bien connue; les produits de synthèse sont efficaces à 100 % vis à vis des formes parasitaires adultes, les produits de fermentation sont efficaces à 100 % vis à vis des adultes et entre 40 et 60 % vis à vis des formes larvaires.

De plus certains parasites comme *Parascaris equorum* ne peuvent être traités que lorsqu'ils sont présents dans l'intestin. Dans le cadre d'une prophylaxie, il est préférable d'utiliser les vermifuges en tant que adulticides, c'est à dire ne traiter les animaux que lorsque les vers sont adultes; ils excrètent alors des oeufs qui peuvent être mis en évidence dans les crottins.

Afin d'éviter le développement de population de parasites résistants il faut :

- ➔ utiliser une ou deux familles de produits différents sur une année,
- ➔ impérativement changer de produit tous les 12 mois.
- ➔ raisonner par haras et non par âge d'animaux, les parasites étant les mêmes dans toutes les prairies d'un haras.

Les produits ayant une AMM sont sans danger pour les animaux quel que soit leur état physiologique. Sauf le Droncit qui n'a pas d'AMM jument gestante. Toutefois pour préserver la flore intestinale des jeunes chevaux âgés de moins de 3 mois, nous déconseillons d'utiliser les produits de fermentation.

Pour la première année de mise en place de la prophylaxie dans des haras hautement contaminés (plus de 1 000 oeufs par g de crottin), nous conseillons l'emploi des produits issus de la fermentation.

L'administration de vermifuge sous forme de pâte est efficace à condition d'employer la bonne dose, de veiller à ce que l'animal ait la bouche vide au moment du traitement et de suffisamment enfoncer la seringue.

### 4. Prendre en compte le cycle du parasite en cause pour :

- ➔ *Parascaris equorum* : les animaux se contaminent dans les prairies, les vers sont adultes 3 à 4 mois plus tard,
- ➔ Les autres vers digestifs les plus fréquents (petits et grands strongles) : les poulains peuvent se contaminer dès le box de poulinage, lui même contaminé par les crottins de la mère, ou dans la prairie. Selon les espèces, les vers sont adultes trois à six mois plus tard.

### Stratégie à mettre en place pour traiter tous les animaux présents dans le haras :

- les poulains :
  - ➔ Le danger est de laisser une population importante d'ascaris se développer dans l'intestin; il faut dès 3 mois faire une analyse des crottins et si des oeufs d'ascaris sont mis en évidence, traiter même si le nombre d'oeufs est faible,
  - ➔ Un mois à un mois et demi plus tard refaire une analyse et si à nouveau les résultats sont positifs (les larves en migration lors du premier traitement sont devenues adultes), retraiter à nouveau. A cet âge, les premiers petits strongles adultes sont traités en même temps,

➔ Refaire un nouveau traitement au moment du sevrage ce qui permet de traiter les ascaris, les petits et les grands strongles,

Si dans le haras, il n'est pas mis en évidence d'oeuf d'ascaris,

- ➔ le premier traitement doit être mis en place dès l'apparition des oeufs de petits strongles c'est à dire au plus tôt vers 3 mois,
- ➔ traiter au moment du sevrage.

### ■ A partir de un an :

Traiter tous les animaux tous les quatre mois même ceux qui seront éliminés, car s'ils sont contaminés ils vont polluer les prairies avant leur départ.

Précaution : avant de faire travailler les jeunes, refaire un contrôle de crottins pour vérifier le niveau de leur contamination.

### ■ les femelles gestantes :

Il serait préférable qu'elles soient traitées avant d'entrer dans le box de poulinage, en effet le poulain naît indemne de parasite, mais il peut se contaminer dès sa naissance si son lieu de vie est contaminé. Pour préserver le jeune poulain, il faut que la litière du box et les pâtures soient le moins contaminées possible. Or ce sont les poulinières qui sont responsables des contaminations dues aux strongles dans ces deux zones de vie. Classiquement, elles sont traitées dans les jours qui suivent le poulinage, cette technique à l'inconvénient de contaminer le box. Si la poulinière ne peut pas être traitée avant l'entrée dans le box, il faut impérativement ramasser les crottins tous les jours, et repailler pour éviter de contaminer la litière et la traiter avant de la sortir.

N HAMET

| LES FAMILLES CHIMIQUES<br>D'ANTHELMINTHIQUES |  |
|--|--|
| LES BENZIMIDAZOLES                           |  |
| 1- THIAZOYL-BENZIMIDAZOLES                   |  |
| THIABENDAZOLE, THIBENZOLE                    |  |
| 2- METHYLE-CARBAMATE-BENZIMIDAZOLES          |  |
| FENBENDAZOLE, PANACUR                        |  |
| MEBENDAZOLE, TELMIN                          |  |
| OXIBENDAZOLE, EQUIMINTHE                     |  |
| FEBANTEL, RINTAL                             |  |
| TETRAHYDROPYRAMIDINE                         |  |
| LE PAMOATE DE PYRANTEL, STRONGID             |  |
| LES LACTONES MACROCYCLIQUES                  |  |
| IVERMECTINE, EQUIVAN                         |  |
| IVERMECTINE, FUREXEL                         |  |
| MOXIDECTINE, EQUEST                          |  |
| ASSOCIATION                                  |  |
| MEBENDAZOLE + METRIFONATE, TELMIN +          |  |
| FEBANTEL + METRIFONATE, RINTAL               |  |
| TENICIDE                                     |  |
| PRAZIQUANTEL = DRONCIT                       |  |